

«La lettre d'info»

Ichtratzheim

Madame, Monsieur,

C'est avec un grand plaisir, et après une année de travail de l'équipe municipale, que je vous fais part dans cette lettre des nombreuses actualités à Ichtratzheim.

Après une trentaine d'années de mise au point, je me réjouis de la concrétisation cet été de l'aménagement RD1083 à hauteur des communes de Fegersheim – Lipsheim et Ichtratzheim. Vous trouverez page suivante un mémo qui vous indique les différentes échéances liées à ce chantier qui nous impactera à la fin des congés scolaires.

La rentrée 2015 sera aussi marquée par une bonne nouvelle pour notre école, l'ouverture d'une classe supplémentaire. Vos élus ayant anticipé cette ouverture, notre école sera prête pour accueillir les enfants qui amènent de la vie et de la bonne humeur dans notre village.

Au niveau de la forêt communale, vous pourrez croiser le nouveau locataire de la chasse qui a la particularité d'utiliser prioritairement un arc et des flèches plutôt qu'un fusil. Celui-ci s'est même engagé à vous faire découvrir cette activité si vous le rencontrez.

Dans cette même forêt et à partir de cet automne, vous pourrez aussi franchir aisément les ponts « Kleindichel » et « Grossdichel » qui relient notre village à celui d'Hipsheim. Ces ouvrages seront entièrement renouvelés afin de pérenniser ce lieu de balade apprécié. Le franchissement à vélo sera plus aisé et un dispositif de passage pour les kayaks intégré. Cet ouvrage permettra aussi un désenvasement progressif du fossé « Eichmattgraben » qui relie la Scheer et la Petite Ill, et sur lequel un projet de « mare » est en cours.

Ce milieu naturel, il nous appartient aussi de le préserver par des démarches concrètes. Depuis avril, la commune n'utilise plus de pesticides, devenant ainsi un village « zéro phyto ». En complément, une gestion différenciée des espaces verts permet de favoriser la biodiversité, partie intégrante de notre cadre de vie.

Vous constaterez donc dans ce numéro que la mise en œuvre de notre programme se poursuit, ainsi que l'optimisation du fonctionnement communal afin de vous garantir une administration moderne adaptée au contexte actuel.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de très bonnes vacances !

Votre Maire



Grégory GILGENMANN



Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - Fax : au 03.90.29.84.23

E-mail : mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL LIÉ A L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 1083

Fin juin 2015 : travaux de préparation de l'aménagement du carrefour « Lilly » à Fegersheim

Mi-août 2015 : début des travaux d'aménagement du carrefour cité avec impact sur la circulation (2x2 voies conservées durant le chantier)

Septembre 2015 : mise en service de la station service Total Access au Faubourg

Hiver 2015/2016 : sécurisation de l'échangeur d'Ichtratzheim et création d'une bretelle d'accès direct

1^{er} semestre 2016 : fin des travaux du carrefour « Lilly »

Années suivantes : aménagement du carrefour Ichtratzheim-Faubourg

UN NOUVEAU LOCATAIRE POUR NOTRE CHASSE

Plusieurs candidats ont déposé des dossiers afin de participer aux adjudications, mais c'est un appel d'offre qui a permis de retenir le nouveau locataire pour les neuf prochaines années.

Ce nouveau locataire est Monsieur ISSENBECK Hervé qui chassait déjà à Gerstheim. Sa particularité, ainsi que celle de ses collègues, est qu'ils pratiquent principalement la chasse à l'arc. Cette discipline compte 70 adeptes en Alsace, et 300 en France.

N'hésitez pas à échanger avec eux sur ce sport si vous les croisez !



L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG D'ICHTRATZHEIM

C'est reparti pour le don du sang...

Après 3 années de « pause » et une assemblée générale à l'issue de laquelle un nouveau bureau a été élu, l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ichtratzheim (ADSI) est heureuse de vous convier à sa prochaine collecte de sang. Elle aura lieu le vendredi 24 juillet de 17h30 à 20h30 au chalet des pêcheurs à Ichtratzheim.

Cette collecte permettra de se retrouver de manière conviviale autour d'une cause précieuse et d'un bon repas préparé par l'Amicale.

N'hésitez pas en parler autour de vous et à venir nombreux en famille ou entre amis. Donner son sang est un acte solidaire, généreux et responsable qui permet de soigner de nombreux malades.

Afin que les parents puissent faire don de leur sang de manière sereine, un atelier de jeux pour les enfants sera animé par des membres de l'amicale.

Merci pour votre soutien !

DU CHANGEMENT AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Après une dizaine d'années à travailler pour notre commune, M. KOESSLER Martin est en retraite depuis le 1^{er} juin. Nous le remercions pour le travail accompli dans le cadre de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de son temps pour développer les activités personnelles qui lui tiennent à cœur.

Madame KELLER Valérie, secrétaire de mairie, qui depuis de nombreuses années avait émis le souhait de pouvoir faire évoluer sa carrière dans une plus grande collectivité, a obtenu un poste à la commune de Sand, voisine de son domicile. La transition est actuellement en cours et la commune d'Ichtratzheim l'a déjà mise à disposition à mi-temps à la commune de Sand, qu'elle intégrera pleinement fin août. Nous lui souhaitons une belle évolution de carrière et la remercions pour ces 10 années à Ichtratzheim qui lui ont permis d'intégrer cette fonction.

Dans le cadre de l'optimisation du fonctionnement, les élus ont souhaité mettre en place une organisation différente qui permettra de garantir efficacité et maîtrise financière.

L'entretien des espaces verts est maintenant réalisé par la « SAVA », une société indépendante qui réalise ce type de prestations principalement pour des organismes publics. Cette structure subventionnée pour son travail d'insertion de personnes, nous fait profiter de sa connaissance de la gestion naturelle des espaces verts des communes à tarifs préférentiels (zéro phytosanitaires, gestion différenciée, ...).

Pour garantir le travail de fleurissement et d'entretien des bâtiments, vous croiserez maintenant les mardis et vendredis matins, **Gilbert RUDOLF**, qui a été recruté conjointement avec la commune de Gerstheim. Gilbert, ancien imprimeur qui ne pouvait plus poursuivre son activité, est ravi par la diversité de ses nouvelles missions. Sa situation a même permis de bénéficier d'une prise en charge presque totale de sa première année de rémunération, qui permet autant d'économies pour la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune !

Concernant le recrutement de la secrétaire de mairie, le maire a profité de ce changement pour remettre à jour les missions qu'il attend de sa future assistante, afin de définir un profil de recrutement adapté à l'organisation actuelle. Le recrutement s'est donc fait sur la base d'un temps de travail non complet, en phase avec les moyens et besoins d'une commune comme la nôtre.

Une cinquantaine de candidatures nous sont parvenues et nous permettrons de choisir la nouvelle secrétaire qui vous sera présentée dans une prochaine lettre d'info.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée des espaces verts consiste à ne pas appliquer le même niveau d'entretien à toutes les zones afin de trouver un compromis entre esthétique et biodiversité.

C'est dans ce cadre que depuis avril 2015, la SAVA (Section d'Aménagement Végétal d'Alsace) s'occupe de l'entretien des espaces verts de la commune. Cette opportunité a permis, conformément à notre programme, la mise en place du « zéro phyto » qui consiste à ne plus utiliser de pesticides afin de préserver les sols et la nappe phréatique.



Par cette mesure, les élus souhaitent aussi que chaque villageois puisse mener dès à présent cette même réflexion sur l'entretien naturel et le regard qu'il porte sur les espaces verts. En effet, à l'horizon 2020, nous serons tous directement impactés par le « zéro phyto » en raison de l'arrêt de la commercialisation des pesticides pour les particuliers.

Cette nouvelle gestion interpelle, mais favorisera la richesse de notre faune et flore locales.

Plutôt que de se demander si notre jardin est « propre » nous pourrions en complément nous demander s'il est « riche » pour la biodiversité.

En effet, les plantes que nous pouvions parfois appeler « mauvaises herbes », au lieu d'« adventices », constituaient la base de certains remèdes de nos grands-parents...

Ci-dessous un document qui vous apporte quelques pistes de réflexion afin de faire évoluer le regard que nous portons sur les espaces verts :

	BIODIVERSITE	COMPOSITION	MISE EN PLACE POSSIBLE	ENTRETIEN POSSIBLE
<p>Pelouse</p>	<p>Nécessite d'être arrosée pour être verte</p>	3 à 10 plantes différentes (pissenlit, pâquerettes,...)	Existante ou engazonnement	Tonte avec mulching (pas de déchets verts)
<p>Prairie naturelle</p>		Environ 25 plantes sauvages : Achillée Millefeuille Marguerite Marjolaine Millepertuis,...	Les zones engazonnées ne sont pas tondues afin que la prairie puisse se développer et se diversifier	Une ou deux fauches annuelles, de préférence tardive (juillet) avec réutilisation des résidus de fauche (foin, paillage, compostage,...)
<p>Prairie fleurie</p>		Minimum de 30 espèces différentes composées de graminées et de fleurs	Une prairie fleurie pérenne à semer ou prairie annuelle si très fleurie	
<p>Arbres Haies</p>		Composé de diverses espèces, de préférence locales car adaptées à la faune et au climat	Existants ou plantations	Une taille annuelle

Astuce : pour favoriser le développement de fleurs sur certaines zones de prairie, ne pas enrichir le sol avec de l'azote (engrais, compost,...).

INFORMATIONS

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le Plan Communal de Sauvegarde PCS est en cours de rédaction par l'équipe municipale, pour permettre de gérer au mieux les situations de catastrophes telles que tempêtes, inondations, séismes, accidents nucléaires, ...

Le PCS est un document opérationnel qui nous permet dès à présent de nous poser les bonnes questions afin d'apporter une réponse opérationnelle efficace lorsque la chaîne normale des secours est insuffisante.

Ce document aide également à mettre en place, dans les lieux d'accueil d'urgence, une logistique optimale pour accueillir les personnes sinistrées.

À cette occasion, nous demandons aux personnes nécessitant une attention particulière (isolées, handicapées, sous assistance médicale, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion,...) de se faire recenser en mairie pour qu'elles soient, le cas échéant, prises en charge en priorité.

LA CANICULE

La saison estivale a commencé et les grandes chaleurs ne vont pas tarder.

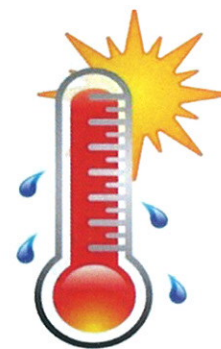
Comment définir une canicule ?

- Il fait très chaud la journée
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu
- Cette situation dure 3 jours au moins

Les personnes à risque sont notamment les nourrissons, jeunes enfants et personnes âgées.

Ci-dessous quelques recommandations pour faire face à cette période :

- Penser à humidifier la peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes de 11h00 à 16h00.
- Continuer à manger normalement (fruits, légumes, pain,...).
- Boire environ 1,5 litre d'eau par jour (la déshydratation peut être extrêmement rapide surtout chez les personnes âgées et les jeunes enfants) et ne pas consommer d'alcool.
- Maintenir votre logement à l'abri de la chaleur en fermant les volets et aérer les pièces quand la température extérieure baisse.
- Donner des nouvelles régulières à votre entourage.
- Acquérir un climatiseur ou un ventilateur pour les personnes à risques.
- Prévoir un brumisateur et une poche de glace au réfrigérateur.



Le Ministère de la Santé met à disposition de la population un service d'information « Canicule Info Service » au **0 800 06 66 66** ou en ligne sur le site www.sante.gouv.fr

UN NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL CONCERNANT LE BRUIT

Un nouvel arrêté municipal détaille les mesures à respecter en fonction des différentes situations qui se présentent et qui peuvent nuire à la tranquillité (lieux publics, activités de loisirs ou professionnelles, chantiers de travaux, bricolage,...).

L'amplitude d'autorisation des activités de bricolage bruyantes (tondeuse, machines,...) a été augmentée afin de correspondre aux besoins nécessaires à chacun, tout en préservant des périodes de tranquillité. Ces activités sont donc maintenant possibles, **hors dimanches et jours fériés, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 (18h30 le samedi).**

Il est rappelé que le bruit constaté entre **22h00 et 07h00** est considéré comme tapage nocturne.

L'arrêté municipal complet est affiché sur le tableau des informations communales.



DATES À RETENIR

26 Juin 2015	Fête de fin d'année de l'école à la salle de foot d'Hipsheim Restauration, jeux, animations et tombola
4 Juillet 2015	« Soirée tartes flambées » à l'étang de pêche à partir de 19h organisée par l'association Prévenir
24 Juillet 2015	Collecte des dons du sang organisée au chalet des pêcheurs à Ichtratzheim
6 Septembre 2015	Paëlla organisée par l'association de pêche et pisciculture 7ème édition des « Foulées de Fegersheim » qui passent par notre village (inscription à la mairie de Fegersheim - 1,5km, 5km, 10km et marche nordique)
9 Septembre 2015	Reprise des activités de l' Association Bien-Etre
20 Septembre 2015	Pot au feu d'antan organisé par la paroisse d'Ichtratzheim